

La Rouaudière

BULLETIN MUNICIPAL DE LA ROUAUDIÈRE
2015

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------|----|
| Edito | 2 |
| Le mot d'Élisabeth DOINEAU | 3 |
| Commissions communales | 5 |
| Info Mairie | 6 |
| Tarifs salles | 7 |
| Budgets | 8 |
| Délibérations | 11 |
| Etat Civil | 13 |
| Vie associative | 14 |
| Ecole | 16 |
| Bibliothèque | 18 |
| Club des bons amis | |
| Anciens combattants | 19 |
| Relai assistantes maternelles | 20 |
| Epicerie sociale | 21 |
| Bassin de l'oudon | 22 |
| ADMR | 23 |
| Crèche parentale | 24 |
| Nos sportifs | 25 |



ÉDITO



Présent dans l'équipe municipal le mandat précédent, j'ai décidé de poursuivre mon engagement dans notre commune avec à mes côtés des conseillers municipaux très dynamiques et apportant des idées nouvelles.

Cette année, nous avons dû mettre en place les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) au niveau de l'école. Cela consiste à organiser des activités manuelles, des jeux de plein air, et autres activités diverses sur un temps de 45 minutes et ce quatre fois par semaine. La mise en place de ces NAP nous a contraints à augmenter le temps de travail du personnel communal de l'école.

Dès le 1er janvier de cette nouvelle année, le fait marquant sera le changement dans les structures intercommunales, et ce avec la fusion des trois communautés de Communes de Craon, Cossé le Vivien et Saint Aignan/Renazé). Sous le nom de « COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON », celle-ci regroupe 37 communes, 66 délégués communautaires et 28 000 habitants.

Nous savons également que par les temps qui courent, les dotations de l'État sont à la baisse ce qui va nous pousser à bien raisonner nos projets futurs.

Avant de clore cette page, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et à remercier l'équipe du mandat précédent qui s'est fortement investie lors de l'aménagement et l'embellissement du bourg. Il faut préciser que nous avons été récompensés de nos efforts par un premier prix départemental du fleurissement et inscrit pour l'année 2015 au concours régional.

Je tiens à remercier Madame Sylvie CHENAUT pour son engagement et toutes ses années passées à l'école.

Je tiens à vous apporter tous mes vœux de santé et prospérité pour cette année 2015.

Le Maire
PHILIPPE HEUZÉ

Éditeur : Mairie de La Rouaudière
Directeur de publication : Philippe Heuzé

Composition  Gaétan Chadelaud
communication
www.gaetanchadelaud.com

Dépôt légal : Avril 2015
Tirage : 150 ex.

Mairie de La Rouaudière

Tél : 02 43 06 54 67
Email : mairie.la.rouaudière@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, Mercredi et Vendredi 9 H 00 / 12 H 00



VIE DE LA COMMUNE

LE MOT D'Élisabeth DOINEAU



Sénatrice de la Mayenne
Conseillère départementale

Madame, Monsieur,

Le 28 septembre dernier, la majorité des grands électeurs de la Mayenne a choisi de m'accorder sa confiance et m'a élue sénatrice.

Mon mandat de maire de La Rouaudière, les nombreuses années passées au contact du terrain et les visites de chacune des mairies de la Mayenne, cet été, m'ont préparée à cette nouvelle mission et c'est avec une joie sincère et beaucoup d'émotion que j'ai pris mes nouvelles fonctions au Sénat le 1er octobre.

J'aurai à cœur, pendant les trois années à venir, de me montrer digne de la confiance que m'ont témoignée les élus et je serai au service de tous les mayennais dont je porterai les préoccupations et les attentes au Parlement.

J'ai choisi de siéger dans la commission des Affaires sociales dont le champ d'intervention est infiniment plus vaste que ne le laisse penser son appellation. Son domaine de compétence comprend le droit du travail, la politique de l'emploi, la formation professionnelle, la santé, la sécurité des personnes handicapées mais également le volet social de la politique du logement, les questions sociales d'outre-mer et la politique en direction des anciens combattants.

L'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale constitue, chaque automne, un moment fort de l'activité de la commission. « Mon baptême du feu » a donc eu lieu dès la première semaine du mois d'octobre, avec de nombreuses auditions et réunions préparatoires.

Plutôt que de réécrire le PLFSS pour présenter un « contre budget », la majorité sénatoriale a choisi de le modifier en accentuant les évolutions positives qu'il contenait et en fermant les fausses pistes explorées.

Malheureusement, l'assemblée nationale a très largement détricoté le texte issu des travaux du sénat. Pourtant, le texte du sénat esquissait, par bien des aspects, une réponse aux deux principaux défis que doit relever aujourd'hui notre protection sociale : poursuivre la trajectoire de lutte contre les déficits sociaux et assurer la pérennité de notre modèle de protection sociale en le modernisant.

La modulation des allocations familiales a également été discutée et supprimée au sénat. Le gouvernement s'attaque ici à la seule politique française exemplaire et met à mal le principe d'universalité auquel les Français sont attachés. Mais, une fois encore, l'Assemblée nationale l'a rétablie.

J'ai également eu l'occasion d'examiner et de m'exprimer sur deux dossiers importants, laissés « à l'abandon » par le gouvernement : le dossier des victimes de l'amiante et celui de la sécurité sociale étudiante.

L'amiante : c'est l'un des scandales sanitaires les plus importants de la deuxième moitié du XXème siècle. Entre 1955 et 2009, cette fibre cancérigène a fait entre 60 000 et 120 000 morts en France ! Interdite seulement en 1997 dans notre pays, l'amiante provoque 3 000 décès par an. C'est sur un sujet tel que celui-ci que le pouvoir de contrôle du Parlement prend tout son sens.

VIE DE LA COMMUNE

En effet, suite à plus de 70 auditions, le Sénat a rendu, en octobre 2005, un rapport sur le bilan et les conséquences de la contamination par l'amiante et a formulé 28 propositions concrètes pour répondre aux attentes des victimes. Comme l'atteste le comité de suivi créé au sein de la commission des affaires sociales en 2013, 17 de ces propositions ont été suivies, notamment pour la protection des travailleurs. Mais les propositions du rapport 2005 concernant l'indemnisation des victimes et les enjeux du désamiantage n'ont pas été appliquées. Pour que ce débat ait eu lieu, le sénat a su mobiliser des hommes et femmes de toute tendance politique pour mener une action volontariste afin de faire émerger des solutions constructives et efficaces pour répondre au drame de l'amiante.

La sécurité sociale étudiante : Un million sept cent mille jeunes dépendent du régime de sécurité sociale des étudiants. La gestion des prestations est déléguée à des organismes spécifiques, les « mutuelles étudiantes », qui forment depuis 1971 un duopole, système unique en Europe. L'objectif initial, qui était de favoriser la citoyenneté sociale des jeunes, ainsi que l'apprentissage progressif de l'autonomie, n'est plus atteint aujourd'hui. Face à un système devenu inutilement complexe, coûteux et soumis à de nombreux dysfonctionnements, une remise à plat s'impose.

Deux solutions s'offrent à nous : une affiliation indépendante des étudiants au régime de sécurité sociale de leurs parents et la suppression des mutuelles étudiantes, un adossement des mutuelles étudiantes à la caisse nationale d'assurance maladie. Hypothèse qui ne va pas le sens d'une simplification ou une réelle clarification. La situation financière dramatique de La Mutuelle des Etudiants (LMDE), placée sous administration provisoire depuis juillet 2014, pousse à agir au plus vite. Dans les semaines à venir, le sénat va examiner le projet de loi NOTRE, Nouvelle Organisation Territoriale de la République, qui a pour objectif de réorganiser et de clarifier la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités territoriales.

De toute première importance pour nos territoires, je serai particulièrement vigilante quant à la répartition des compétences dévolues à nos communes, intercommunalités, régions et départements. Il en va du bon fonctionnement de nos collectivités, dans un contexte de forte contrainte des finances publiques et de réductions des dotations de l'Etat.

Nous appelons tous de nos vœux une rationalisation de l'action publique, plus adaptée à l'évolution de de la société et de ses institutions.

Il ne faut cependant pas que cela se fasse au détriment du service rendu à nos concitoyens. Nous le savons, les marges de manœuvre sont étroites et nous appellent à faire preuve d'imagination, voire d'audace...et surtout de raison !

La commission des affaires sociales connaît une activité législative soutenue et j'entends prendre toute ma part aux travaux parlementaires.

Néanmoins, je suis et resterai mayennaise de cœur et mon emploi du temps intègrera ma volonté sans faille de poursuivre à vos côtés le chemin que nous avons emprunté ensemble, notamment au Conseil général.

C'est avec vous, dans la confiance et avec persévérance, que nous bâtirons la Mayenne de demain.

Bonne année à toutes et à tous.

Élisabeth Doineau



VIE DE LA COMMUNE

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission finances :

Maire : Philippe HEUZÉ

Conseillers : Didier ROSSIGNOL, Marie-Paule BRÉHIER,
Jean-Christophe BOUKEF

Commission voirie :

Maire : Philippe HEUZÉ

Conseillers : Didier ROSSIGNOL, Nicolas RENAUD

Commission travaux :

Maire : Philippe HEUZÉ

Conseillers : Didier ROSSIGNOL, Jean-Philippe SIMON, Samuel GEFFRAY,
Nicolas RENAUD

Commission école et cantine :

Titulaires : Philippe HEUZÉ, Marie-Paule BRÉHIER

Suppléants : Didier ROSSIGNOL, Samuel GEFFRAY

Commission personnel communal et vie locale :

Maire : Philippe HEUZÉ

Conseillers : Marie-Paule BRÉHIER, Samuel GEFFRAY, Mickaël DUPONT

Syndicat d'initiative :

Titulaires : Marie-Paule BRÉHIER, Hervé COLAS

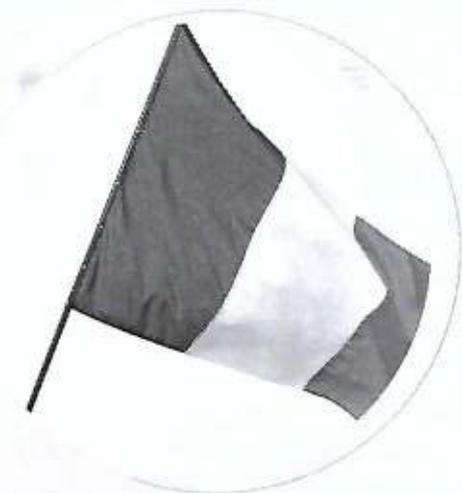
Conseiller : Thierry JULIOT



Commission Communale d'Action Sociale :

Conseillers : Marie-Paule BRÉHIER, Jean-Christophe BOUKEF, Samuel GEFFRAY, Mickaël DUPONT

Bénévoles : Gisèle PERROCHE, Odette GÉRARD, Christine COLAS, Marie-Josèphe CHANTEUX



VIE DE LA COMMUNE INFO MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIQUE

| | |
|----------|------------------|
| Lundi | 9 H 00 à 12 H 00 |
| Mercredi | 9 H 00 à 12 H 00 |
| Vendredi | 9 H 00 à 12 H 00 |

CONTACTS AVEC LA MAIRIE

Tél/FAX : 02.43.06.54.67

Courriel : mairie.la.rouaudière@wanadoo.fr



RECENSEMENT MILITAIRE :

Tout jeune atteignant l'âge de 16 ans doit nécessairement venir se faire recenser à la Mairie.

Cela est obligatoire pour le permis de conduire, certains examens ainsi que l'inscription sur les listes électorales. Il nous permet aussi de pouvoir recenser tous les jeunes de la commune pouvant participer à l'opération « Argent de Poche ».

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



VIE DE LA COMMUNE

TARIFS LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE ET DU MANOIR

Un chèque caution de 315 € sera demandé lors de la signature du contrat. Chaque association communale a le droit, une fois par année civile, à la location gratuite lors d'une manifestation à but lucratif.

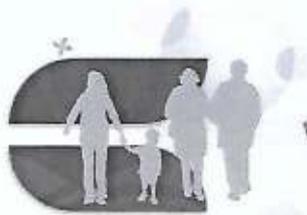
| LIEU | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|--|----------|--------------|
| Grande salle + cuisine | 225.80 € | 293.53 € |
| Petite salle + cuisine | 152.74 € | 198.55 € |
| Grande salle + petite salle + cuisine | 308.70 € | 393.68 € |
| Lendemain de fête | 65.05 € | 93.24 € |
| Vin d'honneur grande salle | 69.06 € | 89.77 € |
| Vin d'honneur petite salle | 31.87 € | 41.43 € |
| Saint Sylvestre | 366.58 € | NON |
| COUVERTS | | |
| Sans lave - vaisselle | 0,67 € | 0.72 € |
| Avec lave - vaisselle | 0,92 € | 0.98 € |
| Location lave - vaisselle | | 66,32 € |
| CHAUFFAGE du 1er novembre au 30 avril | | |
| Grande salle | | 47.83 € |
| Petite salle | | 22.30 € |
| Repas cantonal aînés ruraux | | 302.82 € |



| LIEU | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|-------------------|----------|--------------|
| Salle + cuisine | 159,38 € | 207,18 € |
| Lendemain de fête | 41,69 € | 55,24 € |
| Couverts | 0,67 € | 0,72 € |



COUCHAGES : 9.27 € la nuitée

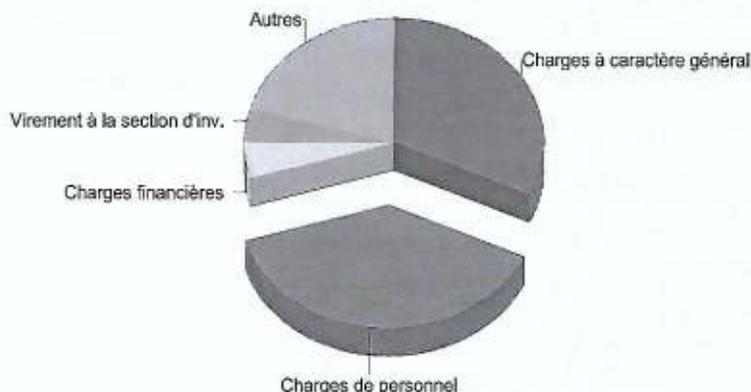


VIE DE LA COMMUNE

Budget

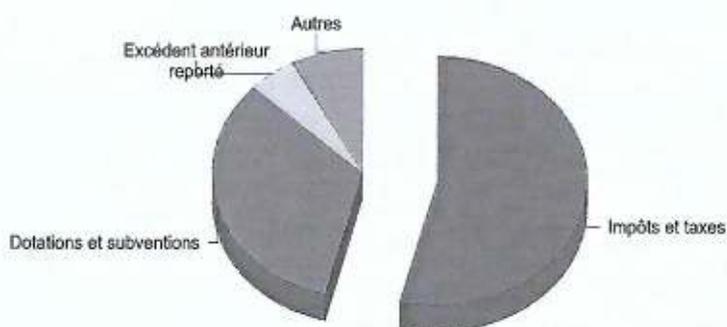
Exercice 2014

Fonctionnement : Dépenses



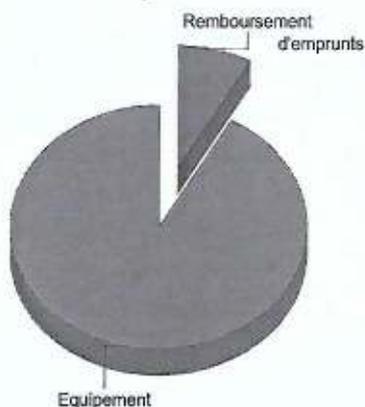
| | | |
|--------------------------------|-----------------|---------------|
| ■ Charges à caractère général | 76282,6 | 31,9% |
| ■ Charges de personnel | 91720 | 38,4% |
| ■ Charges financières | 11329 | 4,7% |
| ■ Virement à la section d'inv. | 10671,7 | 4,5% |
| ■ Autres | 48949,0 | 20,5% |
| Total: | 238952,3 | 100,0% |

Fonctionnement : Recettes



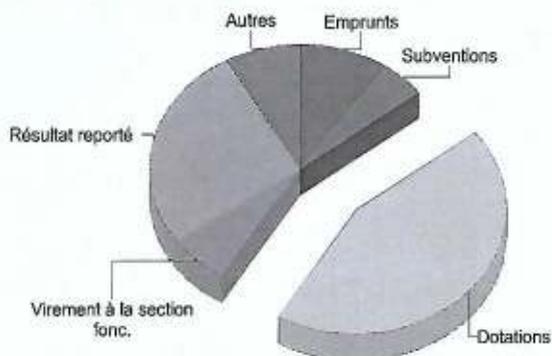
| | | |
|------------------------------|-----------------|---------------|
| ■ Impôts et taxes | 129100 | 54,0% |
| ■ Dotations et subventions | 78728 | 32,9% |
| ■ Excédent antérieur reporté | 12849,3 | 5,4% |
| ■ Autres | 18275 | 7,6% |
| Total: | 238952,3 | 100,0% |

Investissement : Dépenses



| | | |
|----------------------------|-----------------|---------------|
| ■ Remboursement d'emprunts | 12597 | 8,0% |
| ■ Equipement | 145849,8 | 92,0% |
| Total: | 158446,8 | 100,0% |

Investissement : Recettes



| | | |
|-------------------------------|-----------------|---------------|
| ■ Emprunts | 14850 | 9,4% |
| ■ Subventions | 7821,2 | 4,9% |
| ■ Dotations | 70000 | 44,2% |
| ■ Virement à la section fonc. | 10671,7 | 6,7% |
| ■ Résultat reporté | 42444,3 | 26,8% |
| ■ Autres | 12659,6 | 8,0% |
| Total: | 158446,8 | 100,0% |

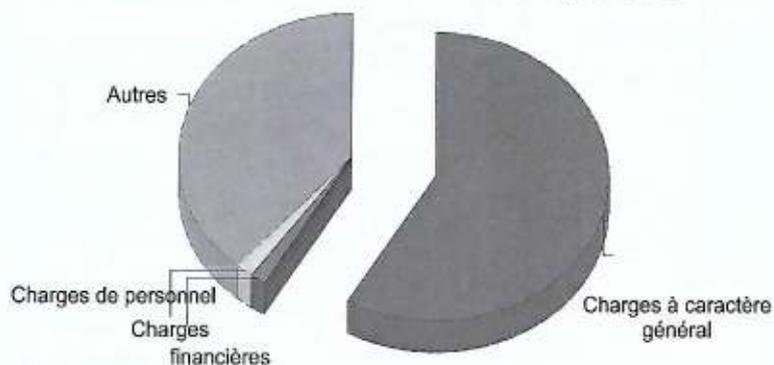
VIE DE LA COMMUNE

Budget C.C.A.S.



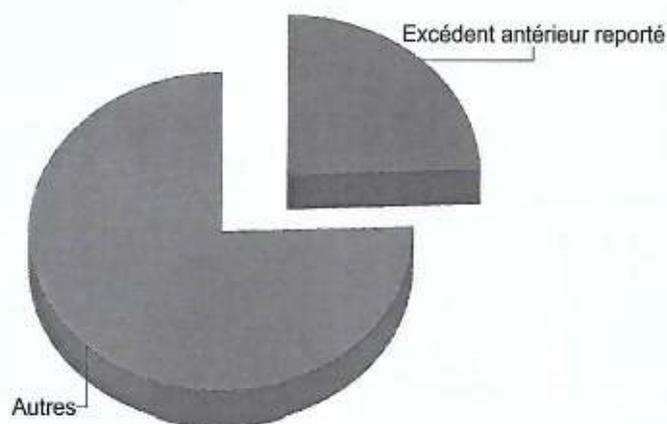
| | | |
|-------------------------------|---------------|---------------|
| ■ Charges à caractère général | 4145,1 | 58,4% |
| ■ Charges de personnel | 100 | 1,4% |
| ■ Charges financières | 110 | 1,6% |
| ■ Autres | 2740 | 38,6% |
| Total: | 7095,1 | 100,0% |

Fonctionnement : Dépenses



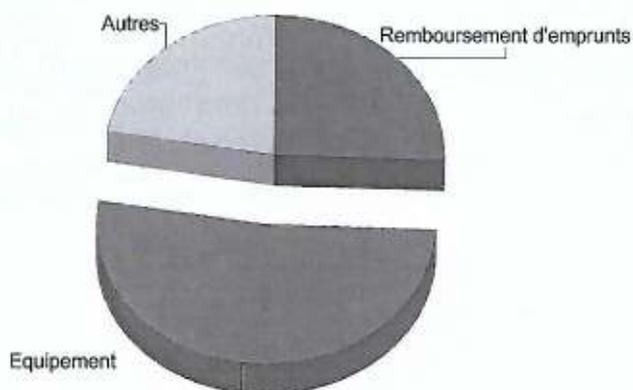
Fonctionnement : Recettes

| | | |
|------------------------------|---------------|---------------|
| ■ Excédent antérieur reporté | 1735,1 | 24,5% |
| ■ Autres | 5360 | 75,5% |
| Total: | 7095,1 | 100,0% |



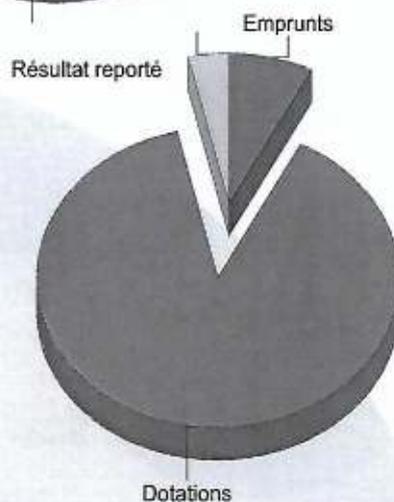
Investissement : Dépenses

| | | |
|----------------------------|---------------|---------------|
| ■ Remboursement d'emprunts | 1367,9 | 25,5% |
| ■ Equipement | 2800 | 52,2% |
| ■ Autres | 1200 | 22,4% |
| Total: | 5367,9 | 100,0% |



Investissement : Recettes

| | | |
|--------------------|---------------|---------------|
| ■ Emprunts | 400 | 7,5% |
| ■ Dotations | 4772,6 | 88,9% |
| ■ Résultat reporté | 195,3 | 3,6% |
| Total: | 5367,9 | 100,0% |

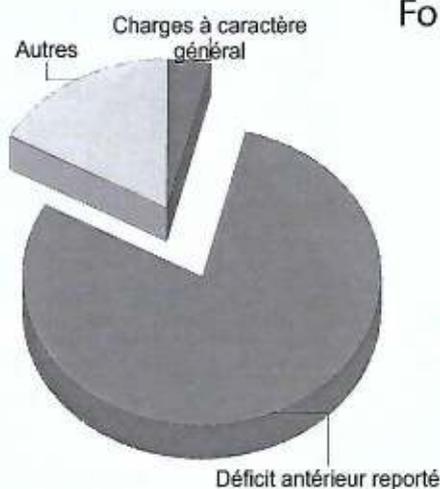




VIE DE LA COMMUNE

Budget Assainissement

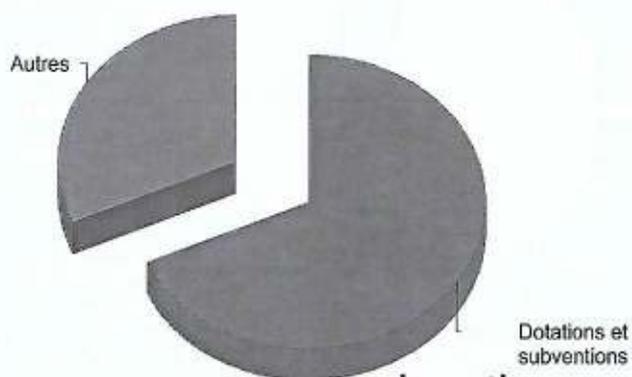
Fonctionnement : Dépenses



| | | |
|-------------------------------|---------------|---------------|
| ■ Charges à caractère général | 350 | 4,0% |
| ■ Déficit antérieur reporté | 6989,6 | 79,1% |
| ■ Autres | 1499,1 | 17,0% |
| Total: | 8838,7 | 100,0% |



Fonctionnement : Recettes



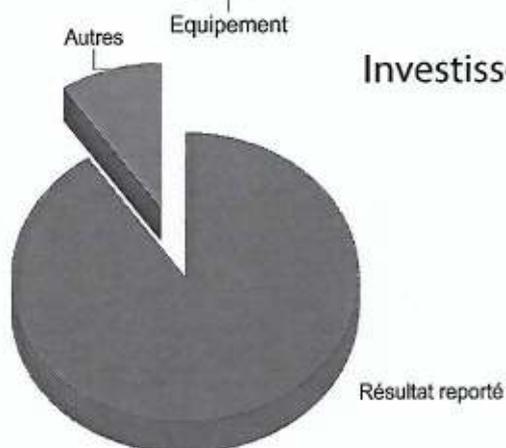
| | | |
|----------------------------|---------------|---------------|
| ■ Dotations et subventions | 6038,7 | 68,3% |
| ■ Autres | 2800 | 31,7% |
| Total: | 8838,7 | 100,0% |

Investissement : Dépenses



| | | |
|---------------|---------------|---------------|
| ■ Equipement | 9578,3 | 100,0% |
| Total: | 9578,3 | 100,0% |

Investissement : Recettes



| | | |
|--------------------|---------------|---------------|
| ■ Résultat reporté | 8679,2 | 90,6% |
| ■ Autres | 899,1 | 9,4% |
| Total: | 9578,3 | 100,0% |

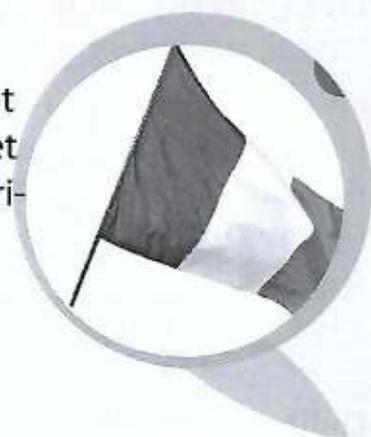


DÉLIBÉRATIONS

Pour les personnes qui le souhaitent, nous vous rappelons que les réunions du Conseil Municipal sont publiques et que le registre des délibérations est consultable en Mairie.

Délibérations du 28 janvier 2014

Pour les travaux de rénovation de l'église en choisissant l'entreprise EIRL CASTEL pour un montant de 24 490 € et demande d'aide auprès du département au service du patrimoine.



Vote des subventions 2014

| | |
|---------------------------------------|-------|
| COMICE AGRICOLE | 60 € |
| PRÉVENTION ROUTIÈRE | 16 € |
| CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT | 25 € |
| SCOUTS DE FRANCE | 25 € |
| AMICALE DES DONNEURS DE SANG | 45 € |
| CROIX D'OR | 16 € |
| SYNDICAT D'INITIATIVE | 40 € |
| SPA | 20 € |
| AS LA ROUAUDIÈRE | 260 € |
| COMITÉ DES FÊTES | 80 € |
| CLUB 3ème ÂGE | 50 € |
| COOPÉRATIVE SCOLAIRE | 600 € |
| USEP | 30 € |
| MFR CRAON | 15 € |
| LES MOTARDS ONT DU CŒUR | 15 € |
| CLIC ALLIAGES | 20 € |

Délibérations du 19 mars 2014

Approbation du compte de gestion commune et assainissement
Accepte le montant de 195 € pour la redevance de ERDF
pour l'année 2014



VIE DE LA COMMUNE DÉLIBÉRATIONS

Délibérations du 07 avril 2014

Délégués du SIAEP du Craonnais Mr Philippe HEUZÉ et Mr GEFFRAY Samuel, titulaires Mr JULIOT Thierry et Mr COLAS Hervé, suppléants

Délégués du SDEGM : Mr BOUKEF Jean-Christophe, titulaire et Mr SIMON Jean-Philippe, suppléant

Délégués du Syndicat du Bassin de l'Oudon Mr COLAS Hervé, titulaire et Mr DOINEAU Pascal, suppléant

Délibérations du 30 avril 2014

Affectation du résultat 2014 sur le budget communal. Le Compte Administratif 2013 présentant un excédent de fonctionnement de 61 962,88 €, la répartition se fera comme suit : 49 113,58 € affectés à la section d'Investissement au 1068 et 12 849,30 € maintenus à la ligne R 002 de la section de fonctionnement.

Délibérations du 10 juin 2014

Renouvellement opération « Argent de Poche » pour les jeunes Roaldériens à partir de 16 ans.

Délibérations du 23 octobre 2014

Désignation des membres de la Commission Local d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) à la demande de la Communauté de Communes de Saint Aignan / Renazé, tout en sachant qu'il faudra redésigner des membres lors de la fusion des trois communautés de communes. Sont désignés comme délégués : Didier ROSSIGNOL (titulaire), Philippe HEUZÉ (suppléant).

Amortissement de la participation versée au SDEGM en 2011 (enfouissement de réseau) pour un montant de 2 010 € sur cinq ans, à raison de 402 € par an.

Adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires pour les agents à compter du 1er janvier 2015.

Modification des statuts de la Communauté des Communes St Aignan / Renazé pour harmoniser les statuts avec ceux des deux autres Communautés de Communes.

Délibérations du 25 novembre 2014

Suite à la fermeture du restaurant de La Rouaudière, un couple de personnes âgées à demandé à la commune de bien vouloir leur faire porter les repas par le fournisseur de la cantine scolaire.





VIE DE LA COMMUNE

DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil a validé la demande.

il est nécessaire de procéder aussi au renouvellement des membres titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs et propose une liste de 12 titulaires et 12 suppléants qui est validée par le Conseil et envoyée à la Préfecture.



ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE

NAISSANCES

| | | |
|----------------|------------|---------------|
| FALLET Alexis | 30 mars | Vitré |
| ORDINAIRE Léo | 08 mai | Vitré |
| GLEYS Leyna | 24 juillet | Châteaubriant |
| CAHOREAU Laura | 19 août | Châteaubriant |

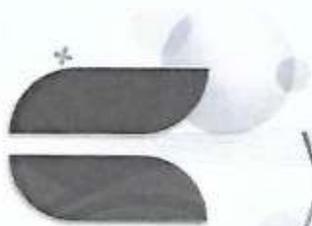
MARIAGES

| | |
|--|------------|
| FALLET Vincent et CHANTEUX Sonia | 16 avril |
| SIMON Jean-Philippe et ALLIAUME Élodie | 12 juillet |



DÉCÈS

| | | |
|--------------|----------|---------------|
| FOSTER James | 13 avril | La Rouaudière |
|--------------|----------|---------------|



VIE DE LA COMMUNE Association Des Parents D'élèves

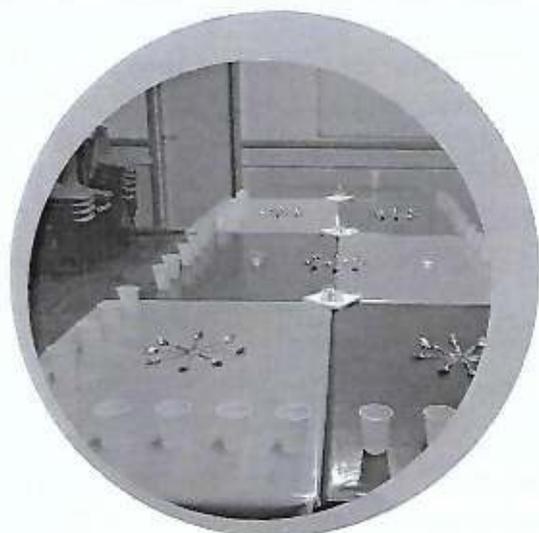
Le bureau a le plaisir d'accueillir un nouveau membre et se compose comme suit (élections du 10 novembre 2014) :



| | | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Vice- Président Mikael Gley | Président Christophe Védie | Secrétaire adjoint Michel Landais | Trésorière Patricia Legrée | Secrétaire Anita Renier |
|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|

Contact :
Christophe Védie : 07 70 60 63 96
E-mail : ape_larouaudiere@orange.fr

Janvier 2014 : Classe de neige au Collet d'Allevard pour les CE-CM avec Mélanie Tessier et son cousin (bénévole).
L'association a participé à 1/3 du budget.



Accueil des skieurs à La Rouaudière avec un bon petit déjeuner !

Le 5 juillet 2014, pour son départ à la retraite, une petite surprise attendait Sylvie Chenaut ; ses amis, ses anciens collègues, ses élèves (anciens et actuels), les parents d'élèves,... l'ont accueilli dans la cour de l'école. Nous avons offert le pot de l'amitié et chaque famille avait apporté un gâteau ou des « amuse-bouche »...

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier Sylvie, qui a partagé son savoir pendant 34 ans à La Rouaudière : « un GRAND merci à vous, maîtresse ! »



VIE DE LA COMMUNE Association Des Parents D'élèves

Vendredi 19 décembre 2014 : Arbre de Noël

Sur la photo, Noël 2013 avec nos « petits bretons »

Spectacle réalisé avec la collaboration de Franck (dumiste), et dirigé par Sylvie Chénaut et Mélanie Tessier.



Saint-Georges

Le rendez-vous avec nos amis anglais est fixé au 19 avril 2015

Vide-greniers, animations variées, jeux pour les petits et les grands, tombolas, expositions
Nous recherchons des bénévoles pour assurer la partie restauration (galettes, crêpes, frites...)
et nous comptons sur la participation des parents d'élèves pour tenir des stands.

Fête de fin d'année : le 27 juin 2015

Les billets seront en vente fin avril début mai.

Remerciements aux parents, à leurs amis, aux membres de leurs familles et aux enfants de l'école pour leur précieuse aide de l'an passé.



28 juin 2014

Concours de palets suivi de la Soirée bretonne



VIE DE LA COMMUNE

Ecole publique la rouaudière

Contact

Pour tous renseignements ou inscriptions, merci de vous adresser à :
Monsieur Xavier Duvieilh : Tél 02.43.06.57.55 (école)
Mail : ce.0530376W@ac-nantes.fr

Vie de l'école

Madame Mélanie Tessier obtient sa mutation pour Angers.
Départ en retraite de Madame Sylvie Chenaut à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

Les effectifs, les enseignants

Au 1er janvier 2014, 35 élèves étaient inscrits à l'école et répartis en 2 classes :

- CE-CM: classe de Madame Mélanie Tessier avec 20 élèves.
- Maternelles-CP: Classe de Madame Sylvie Chenaut, directrice, avec 15 élèves.

Monsieur Stève Gaudin, maître supplémentaire, tous les vendredis



A la rentrée de septembre, 33 élèves sont inscrits à l'école et répartis en 2 classes :

- CE-CM: classe de Monsieur Xavier Duvieilh, directeur, avec 18 élèves.
- Maternelles-CP: Classe de Madame Pauline Maloeuvre avec 15 élèves.

Monsieur Stève Gaudin, maître supplémentaire, tous les jeudis

À L'école, vous pouvez aussi rencontrer :

Madame Betty Cornet, aide maternelle.

Monsieur Mustapha Abdallah AVS (aide à la vie scolaire)

Madame Annick Lardeux (accueil périscolaire)

Monsieur Philippe Cousin, psychologue scolaire, vient en aide ponctuelle aux enfants en difficulté et se tient à disposition des parents sur rendez-vous à l'école.

Les Sorties pédagogiques de l'année scolaire 2013-2014

- Visite du zoo de La Flèche pour tous.
- Classe de neige au Collet d'Alleverd pour les CE/CM financée par la mairie, l'association des parents d'élèves, la fête de la St Georges et les familles
- Classe de mer à Primel Trégastel pour les Mat/CP financée par la fête de la Saint- Georges et les familles





VIE DE LA COMMUNE

Ecole publique la rouaudière

Projets 2014-2015
Septembre 2014
Séances de voile pour les grands à la Rincerie
3 séances aux mois de septembre et octobre (voile, orientation et nature)

Novembre 2014

Spectacles en chemin
Pour les CE CM : A l'ombre de nos peurs le 7 novembre

Décembre 2014

Spectacles en chemin
Pour les PS MS GS CP : Vassilissa le 12 décembre

Ciné enfants

La classe des PS MS GS CP participe à cette opération courant décembre.



Spectacle de Noël

Ce spectacle se déroulera le 19 décembre à 20 h 15.
Les CE CM ont écrit en classe un récit de voyage (A la découverte du nouveau monde) qu'ils liront aux parents.
L'illustration sonore de ce récit pour les 2 classes a été réalisée en collaboration avec une intervenante de l'ADDM 53.

Janvier 2014

Projet de parcours interactif dans la commune en collaboration avec le CPC Informatique

Projet de participation à l'opération « Les petits artistes de la mémoire »

Nouveau blog de l'école

Avec Stève Gaudin, maître supplémentaire.
L'adresse internet du nouveau blog sera donnée prochainement aux familles.

Mars 2014

Piscine pour les CP à CM2 à partir de la fin mars 2015.

Le conseil d'école

Pour l'année 2014-2015, ont été élus :

- titulaires : Mesdames Elodie Simon et Cindy Delaunay
- suppléants : Madame Patricia Legrée et Monsieur Christophe Bréhier

Services

Accueil périscolaire de 8h15 à 9h05 et de 16h45 à 17h30

TAP de 16h00 à 16h45

Cantine municipale : Renseignements à la mairie de La Rouaudière



VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque

La bibliothèque de la Rouaudière est intégrée depuis le mois de mars 2014, au réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Craon. (à partir de 2015 les communes du Pays de Craon, Renazé et Cossé-le-Vivien)

Le site est désormais informatisé grâce à l'aide de M. Yann CHAINEAU, de la médiathèque de Craon.

Vous pouvez donc désormais venir vous inscrire et emprunter des livres à la bibliothèque, lors des heures d'ouverture. (horaires ci-dessous.) De plus, vous pouvez emprunter à la Rouaudière et le rendre dans une autre bibliothèque faisant partie du réseau.

Par ailleurs, les lecteurs inscrits peuvent accéder au catalogue en ligne du réseau de lecture publique, à l'adresse suivante : www.ccpaysducraonnais.fr ou bien contacter la Médiathèque au 02 43 06 07 25.



Les bénévoles, Mmes PERROCHE, CHENAUT, BOUKEF et BREHIER vous accueillent :

Le Mercredi de 14h à 15h
Le Samedi de 11h à 12h

Cependant, pour développer et accroître la fréquentation de la bibliothèque, vous pouvez vous aussi devenir bénévole et tenir des permanences.

Nous vous attendons donc nombreux, avec votre carte de lecteur, le mercredi et le samedi, où vous pourrez emprunter livres ou magazines, pour petits et grands.





VIE DE LA COMMUNE Club des bons amis

Présidente : Mme CHANTEUX Marie-Josèphe :

Événements importants du club au cours de l'année :

30 Janvier 2014 : Galette des rois

27 Février 2014 : Après-midi crêpes

Durant le mois de Mars et d'Avril, nous avons reçu les communes de Congrier et Senonnes pour une rencontre « belote »

12 Juin 2014 : Déjeuner et belote avec Congrier, à La Rincerie

2 Juillet 2014 : Repas du club au restaurant L'Exil, de La Rouaudière

Venez nous rejoindre,
La présidente.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale des anciens combattants est composée de 12 adhérents, un combattant de 39/45, quatre anciens d'Afrique du Nord et la veuve d'un de nos amis. Six soldats de France nous accompagnaient lors des Commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Nous remercions nos amis anglais qui sont toujours présents lors de nos commémorations.



Le bureau se compose de :

- Monsieur SALMON Marcel Président
- Monsieur DELANOË Marcel Secrétaire
- Madame LESOURD Madeleine Trésorière



VIE INTERCOMMUNALE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'information et d'écoute pour vous, parents et futurs parents. Il facilite votre mise en relation avec des assistantes maternelles agréées et peut vous accompagner dans les démarches administratives liées à votre statut d'employeur (déclaration pajemploi, contrat travail, mensualisation...).

Il est aussi à la disposition des assistantes maternelles pour les informer sur leur statut (contrat, congés, impôts, salaires...) et les soutenir dans leur travail au quotidien.

Le RAM propose des temps d'animations collectifs pour les enfants et leurs assistantes maternelles.

Ce sont des temps d'éveil où les enfants apprennent les premières règles de vie en groupe au travers de jeux, comptines, motricité... Sur la commune, le RAM intervient les mardis en semaine impaire, de 9h30 à 11h30, à la salle socio culturelle. Assistantes maternelles ou parents peuvent y participer et échanger sur l'éducation des enfants. Le calendrier est affiché en mairie.

Informations pratiques :

Animatrice : LOMBARD Catherine

Pôle Action Sociale / Service Petite Enfance / 8, rue de l'Anjou 53390 St Aignan sur Roë

Tél. : 02/43/07/15/32

ramstaignanrenaze@orange.fr





VIE INTERCOMMUNALE Épicerie sociale le pélican

Toute notre organisation, ravitaillement, permanences, gestion du stock, repose sur le bénévolat... c'est une implication physique évidemment, mais pas seulement, une implication morale également, parce qu'accompagner des familles en difficulté demande empathie, confidentialité et disponibilité.

Cette année, quelques membres de l'association ont participé à la collecte nationale, les 28 et 29 novembre dernier, à Leader Price et à Intermarché à Renazé : 400 kg de marchandises récoltées.

C'est pourquoi, notre reconnaissance se manifeste en tout premier lieu aux membres de notre épicerie sociale qui se dépensent sans relâche.

Nous exprimons de surcroît des remerciements très sincères à l'adresse de la Communauté de communes de Saint-Aignan/Renazé et de tous ses élus. En effet, des travaux importants ont été entrepris pour améliorer les locaux qui nous sont mis gratuitement à disposition.

L'inauguration a eu lieu le samedi 22 novembre en présence de tous les acteurs locaux. Désormais, nous disposons d'une pièce supplémentaire, ce qui nous permet d'accueillir les bénéficiaires de manière plus agréable.

Nous avons accueilli 263 bénéficiaires durant toute l'année 2013, sur 24 permanences, ce qui correspond à une centaine de foyers et à 1050 passages des bénéficiaires. Les denrées proviennent de la Banque alimentaire de la Mayenne, l'association achète essentiellement de la viande pour compléter et le CRAT de la Selle-Craonnaise, par l'intermédiaire de Messieurs Gerboir et Surget, nous fournit en légumes. Qu'ils en soient remerciés.

La distribution est assurée par une trentaine de bénévoles un vendredi sur deux, juillet et août compris, sauf jours fériés, de 14H à 17H30. Téléphone : 02.43.06.14.18 (pendant les heures d'ouverture).

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895

Lieu : ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë

Adresse mail : asso.pelican@orange.fr



VIE INTERCOMMUNALE Bassin de l'Oudon



**Bassin
De l'Oudon**

Des nouvelles de l'aménagement et de la gestion des eaux sur le bassin versant de l'Oudon

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon a été révisé et approuvé par le Préfet le 8 janvier 2014. Voici un petit tour d'horizon de la mise en œuvre des actions pour améliorer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Le SY.M.B.O.L.I.P. (SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions) mène :

Un programme de lutte contre les pollutions diffuses agricoles et non agricoles initié en 2006. De nouvelles actions pour la période 2015-2019 sont actuellement définies et feront l'objet d'un contrat territorial « pollutions diffuses » avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les Conseils généraux

de Mayenne et du Maine et Loire. Dans ce cadre, un travail étroit est mené avec les conseillers techniques agricoles et les vendeurs en jardineries.

Les S.B.O.S. (Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud) et S.B.O.N. (Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon) mènent des programmes de restauration des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides), de rétablissement de la circulation des poissons et des sédiments ainsi que de préservation de la biodiversité. Ils interviennent dans le cadre d'un Contrat territorial « milieux aquatiques » récemment renouvelé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les Conseils généraux du Maine et Loire et de Mayenne pour la période 2014-2018.

D'autres actions sont menées par les communes ou intercommunalités pour l'alimentation en eau potable, pour l'assainissement collectif, et avec les particuliers pour l'assainissement non collectif. Aussi, nous pouvons tous intervenir pour mieux gérer l'eau car nous en sommes tous utilisateurs (en tant que consommateurs, dans notre activité socio-professionnelle, lors des loisirs, comme riverains propriétaires ou occupants des milieux aquatiques, etc..).

Un programme de lutte contre les inondations initié en 2000. Il se poursuit en 2014 et 2015 par des travaux pour le surstockage des eaux et des études sur des secteurs à enjeu.

Commission Locale de l'Eau Oudon
Tél : 02 41 92 52 84 – www.bvoudon.fr





VIE INTERCOMMUNALE

ADMR
la référence du service à la personne

Des services pour tous

L'association ADMR de St Aignan sur Roe aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.

Aide à la personne, maintien au domicile

Services adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation :

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Cuisine, courses, aide à la prise des repas ...
- Accompagnement transport
- Accompagnement social
- Animation 3ème mardi de chaque moi
- Gym les mercredi tous les 15 jours



Ménage – Repassage

Ce service permet, à toute personne qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères ou qui ne peut plus les effectuer seule, d'avoir un domicile toujours entretenu.

Garde d'enfants

L'ADMR propose la garde d'enfants à domicile adaptée aux besoins de chaque famille. Les intervenants professionnels viennent à la sortie des classes, aident les enfants à faire leurs devoirs, préparent leurs repas, ...

Téléassistance

Le système de téléassistance proposé par l'ADMR vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié à notre plateau d'écoute.

Un service à la carte pour rester chez soi en toute tranquillité 24heures/24 et 7jours/7.



Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.



CESU
Chèque Emploi
Service
Universel
Préfinancé
Accepté

N'hésitez à solliciter
Odette Gérard 02.43.06.80.41
Pour toute demande

50%
Réduction
Ou
Crédit d'impôt

ADMR de St Aignan-sur-Roë
7,rue Relais des Diligences - 53 390 St Aignan-sur-Roë
02 43 07 45 94 - staignan.admr53@wanadoo.fr

VIE INTERCOMMUNALE CRÈCHE PARENTALE « LA MARELLE »



La crèche parentale « La Marelle » est ouverte tous les jeudis (3 rue des Sports CONGRIER), de 9 H à 17 H, en période scolaire. C'est un espace de vie convivial. Aude BOURGEGAIS, éducatrice de jeunes enfants, accompagne les enfants de moins de 4 ans, tout au long de la journée.

Elle mène des activités éducatives répondant à leurs besoins : motricité, comptines, dessins, peinture....

Des fêtes et sorties sont organisées avec la crèche parentale « Les petits lutins » de La Roë, le RAM et le Ribambus : fête de Noël, fête de la Petite Enfance, sorties pédagogiques... En cette année 2014 nous avons accès notre thème autour de la musicalité et un CD sur la vie de la crèche a été édité.

La crèche est un lieu d'éveil pour l'enfant, d'autonomie et de socialisation.

Au cœur de la crèche parentale, les parents peuvent voir évoluer leur enfant au sein d'un groupe, découvrir une association, être en contact avec d'autres parents, échanger sur la parentalité...

Depuis septembre quelques changements sont intervenus à savoir :

Possibilité de réserver une place dès la demi-heure en accueil régulier

Présence d'une bénévole pour assurer la permanence si nécessaire

Fourniture des couches

Fourniture des repas

Intervention d'une professionnelle de la musique tout au long de l'année

Le tarif mensuel est fixé selon le revenu familial, les repas sont pris en charge par la crèche.

L'assemblée générale de l'association aura lieu en début d'année 2015.

Nous remercions la CAF, la MSA, la commune de Congrier, la Communauté de Communes et le Conseil Général de la Mayenne pour leurs précieuses aides financières.

Présidente : Aurélie RAMANY de CONGRIER.

Trésorière : Annabelle PELFRESNE de CONGRIER

Secrétaire : Hellen GERRISH de CONGRIER

Tous nos remerciements aux anciens et nouveaux membres du bureau pour leur investissement dans la vie de l'association.

Tél : 02.43.07.56.38 lamarelle53@laposte.net

VIE INTERCOMMUNALE Nos sportifs



HEUZE ALEXENDRE est maintenant champion de France honneur de sa catégorie.

HEUZE EMMA championne de France minime et postulantes pour l'équipe de France.

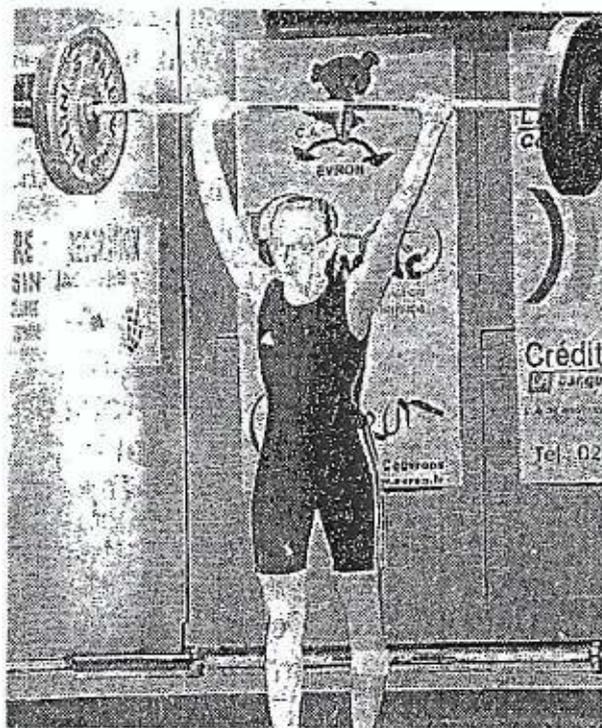
Deux jeunes haltérophiles qualifiés pour les France

Le CA Evron 53 haltérophilie avait dix représentants aux championnats régionaux qui ont eu lieu samedi, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique). La génération montante s'est notamment distinguée.

Emma Heuzé et Romain Mellier ont décroché leur billet pour les France qui auront lieu fin mai. Emma Heuzé (cadette, moins de 44 kg) a réalisé 80 kg au total olympique, une performance qui lui permet d'atteindre également la série internationale B. « Cela signifie qu'elle entre dans les postulantes à l'équipe de France », indique son entraîneur, Patrick Lechat.

Quant à Romain Mellier, (cadet, moins de 56 kg), il a battu son record avec un total de 137 kg. « Romain étonne à chacune des compétitions », note Patrick Lechat qui souligne, par ailleurs, la « bonne performance d'ensemble du club ».

Plusieurs athlètes ont démontré samedi qu'ils avaient le potentiel, eux aussi, pour réussir les minima pour aller aux France. « C'est un signal



Emma Heuzé, 80 kg au total olympique, soit un classement en série internationale B.

positif pour l'avenir et la preuve que le club a retrouvé son meilleur niveau », analyse l'entraîneur. À noter également les performances de niveau national des deux Voutréennes licenciées au CJF Voutré-Laval, Nolwen et Mélanie L'Hermier.



VIE INTERCOMMUNALE

CONTACT

Pilote

Wayne Bourgeois

La Fromantais
53390 La Rouaudière
07.71.00.43.30

wayne.bourgeois@gmail.com

Relations Presse, partenaires, Sponsors :

Ann

Ride-R Media Agence de Communication

Ride-R Media SPORTS - FONDS DE DOTATION

Tel : 06 85 71 09 84 - contact@ride-rmedia.com

www.ride-rmedia.com

 **Ride-R
MEDIA**





VIE COMMUNALE

Dispositif Argent de Poche

Nous remercions les jeunes de l'argent poche pour leur dévouement

ASSOCIATION SPORTIVE ROALDÉRIENNE

La saison précédente fût difficile et s'est malheureusement soldée par une relégation en 5ème division.

Une nouvelle saison commence, avec une nouvelle ambiance, un nouvel esprit d'équipe et également un nouveau bureau réélu.

Président : Samuel GEFFRAY

Vice Président : Mickaël DUPONT

Secrétaire : Marie-Paule BREHIER

Vice Secrétaire : Julien ORDINAIRE

Trésorier : Georges MIGNOT

Vice Trésorier : Benoît ROSSIGNOL

Le bureau tient également à remercier l'ancien Président de l'AS, M. Hervé COLAS pour ces quinze années d'investissement au sein du club.

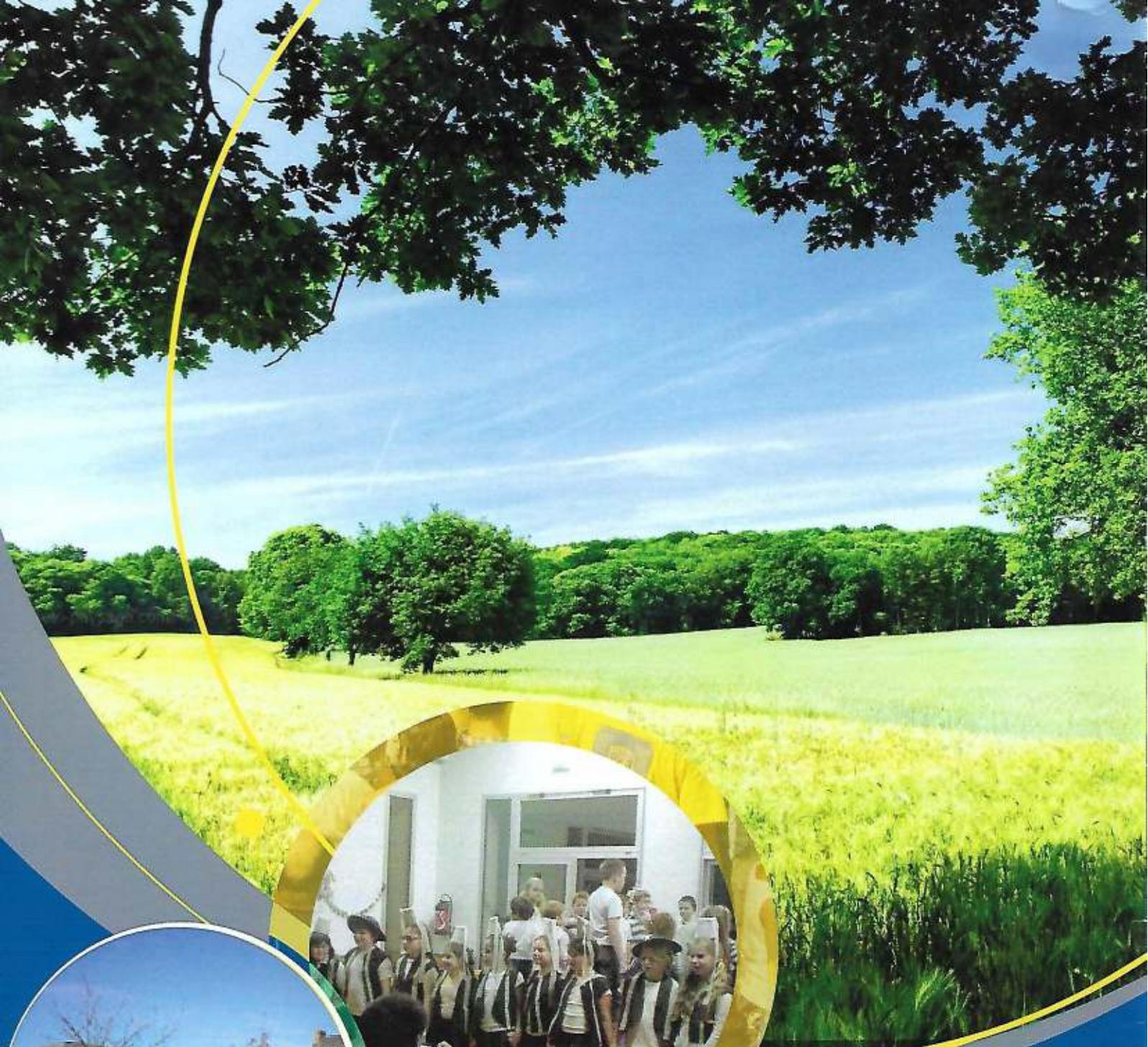


Pensez à réserver vos soirées du Samedi 28 Février 2015 pour la soirée Choucroute, ainsi que le Samedi 4 et Dimanche 5 Juillet 2015, pour les 35 ans du club.

Et n'oubliez pas de venir nombreux nous encourager le dimanche après-midi au terrain de foot !!!

Le Président,
M. Samuel Geffray.





La Rouaudière

BULLETIN MUNICIPAL DE LA ROUAUDIÈRE